

Date de Convocation	Présents	Dont suppléant(s)	Pouvoir(s)	Absent(s) excusé(s)	Absent(s)
13 juin 2019	9	1	1		0

Vote(s) pour : 10
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 18 juin 2019,

Sous la présidence de Monsieur René DARBOIS, Président du Syndicat des Eaux de la Région Messine

Point n° 09 : Avenant n°1 à la Convention Metz Métropole / SERM

Le Comité Syndical,

VU la convention relative au concours apporté par Metz Métropole au SERM en date du 19 février 2018,

VU le projet d'avenant n°1 à cette convention, joint en annexe,

DECIDE

- **D'ACCEPTER** la réduction de 50 000 € à 45 800 € de ladite convention, en contrepartie de l'arrêt des prestations de contrôle par Metz Métropole des ouvrages du SERM.
- **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer l'avenant n°1 correspondant ainsi que tout document s'y rapportant.

Le Président du SERM



René DARBOIS